

CABINET

DÉCISION N° **F-4381** /MENA/CAB du **06 SEP. 2021**
Portant calendrier des activités de deuxième année dans les Centres d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP) au titre de l'année scolaire 2021-2022

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE L'ALPHABÉTISATION

- Vu la Constitution ;
Vu la loi n°95-696 du 7 septembre 1995 relative à l'enseignement telle que modifiée par la loi n°2015-635 du 17 septembre 2015 ;
Vu le décret n°2017-150 du 1^{er} mars 2017 portant organisation du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle tel que modifié par le décret 2018-960 du 18 décembre 2018 ;
Vu le décret n°2021-176 du 26 Mars 2021 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n°2021-181 du 06 avril 2021 portant nomination des membres du gouvernement ;
Vu le décret n°2021-190 du 28 avril 2021 portant attributions des Membres du gouvernement ;

Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

Le calendrier des activités de l'année scolaire 2021-2022 en deuxième année dans les CAFOP est organisé ainsi qu'il suit :

PREMIÈRE PÉRIODE:	
du lundi 13 septembre 2021 au vendredi 25 février 2022 (22 semaines)	
Périodes	Activités
du lundi 13 septembre au vendredi 15 octobre 2021 (5 semaines)	Cours théoriques (formation modulaire)
du lundi 18 au vendredi 22 octobre 2021 (1 semaine)	Première évaluation commune
du lundi 25 au vendredi 29 octobre 2021 (1 semaine)	Préparation du stage en tutelle n°1 dans le bassin pédagogique
du lundi 08 novembre 2021 au vendredi 04 mars 2022 (15 semaines)	Stage en tutelle n°1
Le 25 février 2022	Fin de la première période
DEUXIÈME PÉRIODE	
du lundi 07 mars au vendredi 1^{er} juillet 2022 (17 semaines)	
du lundi 07 mars au vendredi 11 mars 2022 (1 semaine)	Exploitation du stage en tutelle n°1
du lundi 14 au vendredi 18 mars 2022 (1 semaine)	Régulation à mi-parcours au CAFOP
du lundi 21 au vendredi 25 mars 2022 (1 semaine)	Cours théoriques (formation modulaire)
du lundi 28 mars au vendredi 08 avril 2022 (2 semaines)	Préparation du stage en tutelle n°2 dans le bassin pédagogique
du lundi 25 avril au vendredi 10 juin 2022 (09 semaines)	Stage en tutelle n°2
du lundi 13 au vendredi 17 juin 2022 (1 semaine)	Exploitation du stage en tutelle n°2, remédiations
du lundi 20 au vendredi 24 juin 2022 (1 semaine)	Deuxième évaluation commune (DIAS blanc), correction et remédiations
du lundi 27 juin au vendredi 1 ^{er} juillet (1 semaine)	Révisions générales
voir calendrier DECO	Examen du DIAS

ARTICLE 2 :

■-4381

Le Directeur des Écoles, Lycées et Collèges est chargé du suivi de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

06 SEP. 2021



Professeur Mariatou KONE